



BUREAU

Président : Etienne FABRIS
Trésorière : Audrey DELALOY
Vice-Présidente : Perrine CANTIN-MICHAUD
Secrétaire : Philippe ROCHE
Mireille BERTRAND-VERNAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège Personnes ressources

- Etienne FABRIS
- Bruno COUTURIER
- Perrine CANTIN-MICHAUD
- Céline REYNAUD
- Audrey DELALOY
- Cécilie CRISTIA LEROY

Collège Bailleurs sociaux

- ALLIADÉ HABITAT : Eva MARTINEZ
- EMH : POSTE A POUVOIR
- DYNACITE : Sébastien PETIT
- GLH : Damien CHENEL
- LMH : Rémi BULLION
- SACVL : Céline BOIRON

Collège Membres groupement d'achat

- Mireille BERTAND-VERNAY
- Philippe ROCHE
- Malo LE MERCIER
- Ariane EICHINGER
- Isabelle PICARD
- POSTE A POURVOIR

Collège Producteurs partenaires

- FED-CENTRES-SOCIAUX : Etodie LANDOIN : POSTE A POURVOIR
- BELLEBOUFFE : Marie-Amandine VERMILLON
- LA FERME CHASSE NUAGES : Nathalie BEDEL
- PONCEAU APICULTEUR : Guillaume Ponceau
- RUCHERS DE CHARTREUSE : Hervé TAVERNIER
- POSTE A POURVOIR

ASSEMBLEE GENERALE

Collège Personnes ressources

Collège Bailleurs sociaux

Collège Membres groupement d'achat

Collège Producteurs partenaires

BUREAU

Sous ensemble du Conseil d'administration

Représentation quotidienne de l'association vis-à-vis des tiers
Exécution des décisions prise par l'assemblée générale ou le conseil d'administration
Préparer les documents financiers et administratifs pour le conseil d'administration et l'assemblée générale
Suivre l'exécution des projets associatifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de plusieurs membres de l'association élus

Mettre en œuvre la politique définie par l'assemblée générale
Superviser l'application des orientations stratégiques décidées par l'assemblée générale
Nomination des membres du bureau
Fonction de gestion et d'administration courante
Engager une action en justice au nom de l'association
Se prononcer sur l'exclusion des membres de l'association
Décider de la création ou suppression d'emplois salarié ect.....

ASSEMBLEE GENERALE

Comprend tous les membres de l'association

Décider des grandes orientations de l'association
Valider les rapports moral, financier et d'activité présentés par le conseil d'administration ou le bureau
Approuver les comptes annuels et le budget prévisionnel
Elire les membres du conseil d'administration
Modifier les statuts